



\*\*)

Phares: marque	2/ CARELJO	Indicateurs de direction	4/ clignoteurs av.lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV = latér.s/paroi frontale ou latér.derrière portes cab. - AR = à côté feux AR	
Feux de position	4/ 2 dans les phares +	Essuie-glacs	2/ électriques (or.)
Feux d'encombrement ***)	2 feux encombr. s/toit cab.	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrière	2/ comb.avec feux stop (rouge)	Rétroviseur	2/ latér.à l'extérieur du vhc.
Réfecteurs	-	Indicateur de vitesse	cadran km/h
Feu stop	2/ comb.avec feux AR (rouge)	Figurins de radiateur	--
Eclairage II° de contrôle	1/ à gauche.comb.av.feux AR pr.plaq.haute		
Phare marche arrière	-		
Équipement électrique	12 Volts		
Mesure du bruit	79 dB à 2'100 t/min.		

Observations et exceptions

- \* ) Poids: Poids total max. garanti par le fabricant "Tous terrains" = 5'500 kg  
Poids total max. train routier garanti "Tous terrains" = 7'500 kg
- \*\* ) Équipement: est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'expertise individuelle.
- \*\*\* ) Feux d'encombrement: les lentilles rouges dirigées vers l'arrière des feux d'encombrement fixés sur le toit de la cabine doivent être aveuglées.
- §) Pneus: se livre également avec des pneus 7.50 - 20.

(5.12.1958)

Lieu et date de l'expertise-type Arbon, les 13 et 14.8.1958

La Commission d'expertise-type



\*\*)

4/ clignoteurs av.lampe-témoin

Phares: marque	2/ CARELLO	Indicateurs de direction	AV = latér.s/paroi frontale ou latér.derrière portes cab. - AR ~ à côté feux AR
Feux de croisement	2/ Bilux	Essais-glace	2/ électriques (or.)
Feux de position	4/ 2 dans les phares +	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
FEUX ENCOMBRANTS ***)	2 feux encombr. s/toit cab.	Rétroviseur	2/ latér.à l'extérieur du vhc.
Feux arrière	2/ comb.avec feux stop (rouge)	Indicateur de vitesse	cadran km/h
Rélecteurs	--	Figurine de radiateur	--
Feu stop	2/ comb.avec feux AR (rouge)		
Eclairage N° de contrôle	1/ à gche.comb.av.feux AR pr.plaq.haute		
Phare marche arrière	--		
Equipement électrique	12 Volts		
Niveau du bruit	79 dB à 2'100 t/min.		

Observations et exceptions

- \*) Poids: Poids total max. garanti par le fabricant "Tous terrains" = 5'500 kg  
Poids total max. train routier garanti "Tous terrains" = 7'500 kg
- \*\*\*) Equipement: est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'expertise individuelle.
- \*\*\*\*) Feux d'encombrement: les lentilles rouges dirigées vers l'arrière des feux d'encombrement fixés sur le toit de la cabine doivent être aveuglées.
- §) Pneus: se livre également avec des pneus 7.50 - 20.

(5.12.1958)

Lieu et date de l'expertise-type Arbon, les 13 et 14.8.1958

La Commission d'expertise-type